

Abonnés déplacés des quartiers touchés par la violence des gangs, Carrefour-Feuilles et Savanes Pistache : Situation au 19 août 2023

Résumé

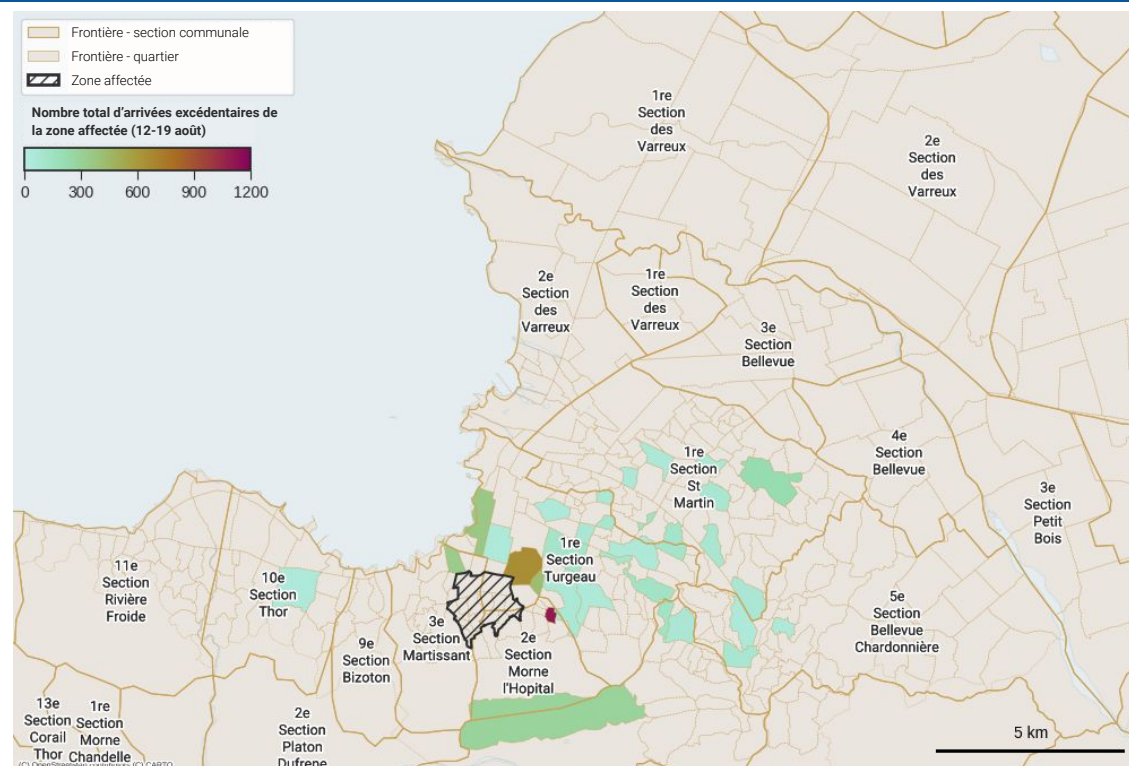
La violence accrue des gangs depuis le 12 août 2023 dans les quartiers de Carrefour-Feuilles et Savanes Pistache à Port-au-Prince a déclenché d'importants changements de lieu de résidence des abonnés de ces zones et des zones avoisinantes. Les estimations dérivées des métadonnées de téléphonie mobile (Call Detail Records, CDR) de Digicel suggèrent qu'au moins 5 366 abonnés de Digicel pourraient avoir quitté la zone affectée entre le 12 et le 19 août 2023 (soit environ 23,7% des abonnés résidant dans la zone affectée). La plupart de ces abonnés ont cherché refuge dans des quartiers voisins de la commune de Port-au-Prince. Dans une moindre mesure, ils se sont installés dans les communes de Delmas et de Pétion-Ville, et un nombre minime d'entre eux s'est déplacé à Carrefour. On notera également que 32 quartiers ont connu plus de 50 abonnés déplacés. Les classements sont détaillés dans le tableau 1 de la page 2 du rapport, mettant en évidence les zones où il y a le plus d'abonnés déplacés.

Où les habitants de la zone touchée ont-ils été déplacés en Haïti ?

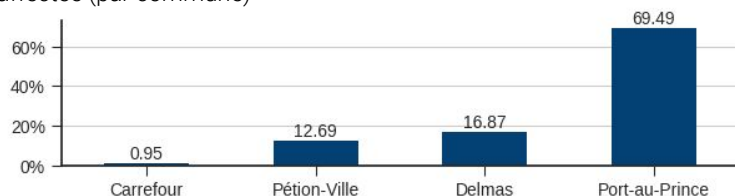
Abonnés déplacés

Les régions colorées de la carte 1 (à droite) correspondent au **nombre d'abonnés Digicel déplacés** de la zone touchée par la violence (zone marquée de traits noirs sur la carte) (calculé comme l'excédent d'arrivées de la zone touchée par la violence, voir page 3). Les déplacements estimés sont supposés être principalement liés à la violence, mais pourraient également inclure des abonnés non affectés.

Le graphique 1 (ci-dessous) montre que la **majorité des personnes ayant quitté la zone sinistrée se sont réinstallées dans un quartier de la commune de Port-au-Prince (69,5 %)**. Les autres relocalisations se répartissent entre les communes de **Delmas (16,9%)** et **Pétion-Ville (12,7%)**, avec un petit nombre de relocalisations à **Carrefour (1%)**. (pour une liste des quartiers les plus touchés, voir le tableau de la page 2)



Graphique 1 : Pourcentage de relocalisations à partir de la zone affectée (par commune)



Nombre total de personnes déplacées de la zone touchée :

5 366 abonnés

Variation en pourcentage du nombre de résidents dans la zone affectée :

-23,7%

Quartiers comptant plus de 50 arrivées excédentaires en provenance de la zone touchée :

32

Tableau 1 : Classement des quartiers par les abonnés déplacés (nombre d'arrivées supérieur aux prévisions) de la zone sinistrée.

Rang	Commune	Section communale	Quartier	Abonnés déplacés	Rang	Commune	Section communale	Quartier	Abonnés déplacés
1	Port-au-Prince	2ème Morne l'Hopital	Tapis Rouge	1,110	17	Delmas	1ère Saint martin	Rousseau - Dupre - Village ULDECA	80
2	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Bas Peu de Chose	654	18	Delmas	1ère Saint martin	Jacquet Tybulle	79
3	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Avenue Christophe	419	19	Pétion-Ville	3ème Etang du Jong	Juvénat	79
4	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Bicentenaire (Bord de Mer)	359	20	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Revine Pintade	78
5	Port-au-Prince	3ème Section Martissant	Cité de l'Eternel	335	21	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Pacot	72
6	Pétion-Ville	3ème Etang du Jong	Désir - Boutilier	286	22	Delmas	1ère Saint martin	Peligre - Charbonnière	71
7	Delmas	1ère Saint martin	Siloé	222	23	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Haut Nazon	69
8	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 32 - Lakou New York - REMY	143	24	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 17	60
9	Pétion-Ville	3ème Etang du Jong	Bremond	132	25	Delmas	1ère Saint martin	Valme	57
10	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Haut Canape-Vert - St-Hilaire	131	26	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Morne-à-Tuf	55
11	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Bois Verna	108	27	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Babiote - Debussy - Haut Turgeau	53
12	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 40b	106	28	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Bourdon	52
13	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Canape-Vert (Lalue)	92	29	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Fort National	52
14	Port-au-Prince	1re Section Turgeau	Christ-Roi - Nan Moise	90	30	Pétion-Ville	5ème Bellevue Chardonnière	Bobin	52
15	Delmas	1ère Saint martin	Delmas 75	87	31	Carrefour	10ème Thor	Haut Thor	51
16	Pétion-Ville	5ème Bellevue Chardonnière	Centre Ville (Ouest)	81	32	Pétion-Ville	5ème Bellevue Chardonnière	Morne-Hercule	51

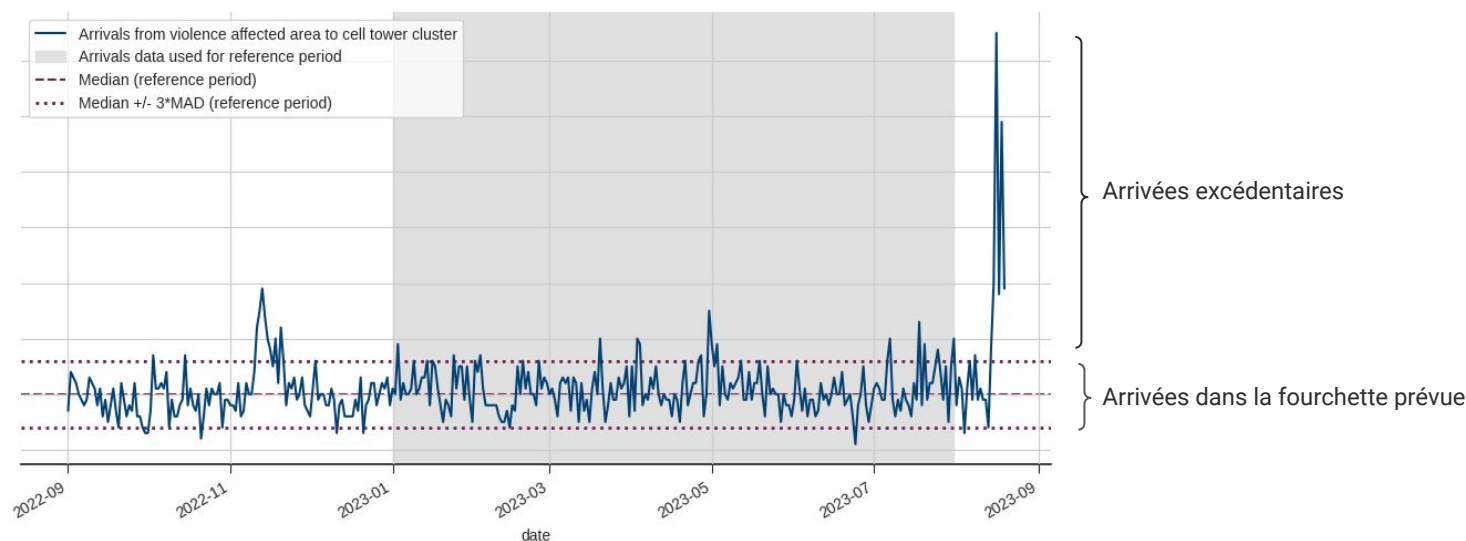
Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder et de Digicel Haïti. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder et Digicel Haïti soient citées. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.

Exclusion de garantie et limitation de responsabilité : Dans la mesure du possible, Flowminder et Digicel proposent ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne font aucune déclaration ou garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, statutaire ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes.

Dans la mesure du possible, Flowminder ou Digicel ne seront en aucun cas responsables, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou autrement, de toute perte, coût, dépense ou dommage direct, spécial, indirect, accessoire, consécutif, punitif, exemplaire ou autre résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder ou Digicel ont été informés de la possibilité de telles pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

Méthodologie : Arrivées excédentaires

Graphique 2 : Calcul des arrivées excédentaires. Les lignes pointillées indiquent la "fourchette normale" des arrivées, tout ce qui se trouve en dehors de cette fourchette étant considéré comme "supérieur à la normale".



- 1) Nous **additionnons** d'abord **les relocalisations de la zone affectée** vers des lieux à travers Haïti, déduites des changements dans la localisation de l'appel le plus fréquent au cours des sept derniers jours, vers les **groupes de tours cellulaires de Digicel** à travers Haïti.
- 2) Nous calculons les arrivées excédentaires **en comparant le nombre de relocalisations à partir du 12 août 2023** depuis la zone touchée, **aux relocalisations depuis la zone touchée pendant une période de référence** (du 1^{er} janvier 2023 au 31 juillet 2023) :
 - a) Nous calculons l'intervalle [**médiane(période de référence) - 3 * EAM(période de référence), médiane(période de référence) + 3 * EAM(période de référence)**], où **EAM(période de référence)** est l'**écart absolu médian de la période de référence**. Cela définit la **fourchette normale d'arrivées que nous nous attendons à voir en provenance de la zone touchée vers un lieu donné**.
 - b) Les **"arrivées excédentaires"** sont le **nombre total d'arrivées supérieures à cette fourchette** (c'est-à-dire **arrivées - médiane(période de référence) + 3 * MAD(période de référence)**).

Le graphique 2 ci-dessus en donne un exemple. Les **arrivées excédentaires** sont celles qui se situent **au-dessus de la ligne pointillée supérieure**. Le **"comportement normal"** est défini comme les arrivées **comprises entre la ligne pointillée supérieure et la ligne pointillée inférieure**.

A propos de ce rapport

Données

Les analyses de ce rapport utilisent les métadonnées de téléphonie mobile (Call Detail Records, CDR) fournies par Digicel Haïti.

Remerciements : Cette étude a été rendue possible grâce aux relevés détaillés des appels anonymes (agrégés) fournis par Digicel Haïti.

Considérations sur les données

Les estimations présentées correspondent à notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Il existe cependant un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

Ce travail a également été rendu possible grâce au financement de l'Agence française de développement, de la Fondation William et Flora Hewlett et du Département fédéral suisse des affaires étrangères (DFAE) qui soutiennent les activités actuelles de Flowminder en Haïti, où Flowminder se concentre sur l'amélioration de l'accès et de l'utilisation des données des opérateurs de téléphonie mobile de manière éthique, financièrement viable et durable.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires pour nous aider à améliorer les futurs rapports et à demander des types d'analyse spécifiques.

N'hésitez pas à envoyer un courriel à info@flowminder.org pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, ou si vous avez des besoins analytiques spécifiques que nous pouvons prendre en charge.